

## PROCEDURE D'INSCRIPTION AU BTSA SER

**Vous devez obligatoirement passer par le [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)**

Cliquer sur « m'inscrire ou accéder à mon dossier » et suivez le processus d'inscription, pour cela vous devez vous munir préalablement de votre numéro INE ou INA disponible auprès de votre établissement actuel (il est important de s'inscrire à l'aide de ce numéro afin de simplifier la saisie des informations)

A l'issue de l'inscription, notez précieusement le numéro de dossier et le code confidentiel qui vous est communiqué, il vous sera demandé à chaque connexion.

Une fois l'inscription terminée, vous pouvez choisir la, ou les, formations auxquelles vous souhaitez postuler. Pour vous inscrire au BTSA SER, Sélectionnez « BTS – BTSA » dans le type de formation, puis la spécialité « Services en Espace Rural » Enfin, précisez le département, « 72 Sarthe » et faites « rechercher »

Notre établissement apparaîtra et il vous suffira de le sélectionner.

**Attention, vous avez jusqu'au 20 Mars pour vous inscrire et sélectionner la formation voulue.**

Si vous souhaitez postuler à plusieurs formations, il vous faudra également indiquer l'ordre de vos vœux. Soyez très attentif à votre choix car il conditionne l'ordre des propositions que vous recevrez pendant les phases d'admission. Toutefois, vous aurez la possibilité de modifier l'ordre de vos vœux jusqu'au **4 juin**, vous permettant ainsi de venir découvrir notre établissement lors des journées portes ouvertes, le 20 mars et 29 mai 2010, et confirmer votre choix.

Lorsque vous aurez fait un premier classement de vos vœux, imprimez la fiche de vœu et constituez le dossier avec les pièces indiquées. Notre lycée souhaite particulièrement obtenir vos bulletins, la fiche pédagogique remplie par vos professeurs et une lettre de motivation. Ce dossier doit être envoyé **avant le 2 avril**, nous le vérifierons alors et indiquerons sur le site Admission Post-Bac les documents manquants. Merci de nous les transmettre le plus rapidement possible.

Par ailleurs, le lycée LES HORIZONS tient à rencontrer les candidats à la formation afin d'affiner avec vous votre choix et répondre à toutes vos questions. Vous serez donc invité à prendre rendez-vous avec le directeur adjoint, Mme ROSSI, **avant le 20 mai**.

A l'issue des entretiens il y aura un classement des candidatures. Les 28 premiers de notre classement se verront ainsi recevoir une proposition d'admission lors de la première phase.

Cette première phase aura lieu **le 10 juin à 14h**. Vous aurez 3 jours pour donner une réponse à notre proposition en passant par le site. Le « oui définitif » validera votre inscription dans notre établissement et vous devrez alors nous envoyer la fiche d'inscription qui vous aura été remise lors de votre entretien avec Mme ROSSI ainsi que le chèque d'arrhes correspondant aux deux premiers mois de scolarité. **Attention, nous ne pourrions vous considérer définitivement inscrit en BTSA SER que lorsque nous aurons reçu cette fiche accompagnée des arrhes.**

Si vous hésitez encore sur votre choix, vous pouvez répondre « oui mais » et attendre la phase suivante pour donner votre réponse définitive. Toutefois si vous ne souhaitez plus vous inscrire à notre formation, merci de répondre « non », à notre proposition afin que la place puisse être attribuée à un autre candidat lors des deuxièmes phases.

Si vous n'avez pas eu de proposition lors de la première phase, et que vous nous avez placé en premier vœu, patientez jusqu'aux phases suivantes, un candidat se sera peut-être désisté.

Les deux phases suivantes auront lieu le 24 juin et 15 juillet à 14h. Comme lors de la première phase, vous devrez vous connecter dans les 3 jours suivants afin de donner une réponse. Merci de procéder de la même manière que pour la phase 1.

Lors de la troisième phase, vos réponses deviendront définitives. Si vous avez répondu « oui mais » lors des phases précédentes, celui-ci deviendra alors un « oui définitif » et vous devrez confirmer votre inscription en envoyant la fiche et les arrhes à notre établissement.

Lorsque nous aurons reçu ces deux documents, nous vous ferons parvenir un dossier d'inscription à nous retourner dans les plus brefs délais et vous communiquerons la date de rentrée.

Par ailleurs, si lors des phases d'admission vous avez donné votre réponse positive pour une formation que vous ne souhaitez plus suivre, et que vous désirez vous inscrire en BTSA SER au lycée LES HORIZONS, contactez-nous, afin de trouver une solution ensemble.

#### Procédure complémentaire :

Si vous avez raté l'inscription avant le 20 mars, vous pourrez toujours participer à la procédure complémentaire qui débutera **le 25 juin**. Attention toutefois, il n'est pas assuré que des places restent disponibles, n'hésitez pas cependant à nous contacter le moment venu pour en savoir d'avantage.

*Pour plus de renseignements sur la procédure, allez consulter l'aide en ligne du site Admission Post-bac [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr) ou contactez le SAIO.*